

# Loyers hors charges

RPLS au 1er janvier 2016



Source : SOeS, Répertoire du parc locatif social (RPLS)

## Zone interrogée : 32-Hauts-de-France (zonage : Régions de France)

Tranches de loyer par m <sup>2</sup> (tout mode de calcul)	Nb de logements dont le loyer moyen au m <sup>2</sup> est *					Total
	<4.5€	4.5-5.5€	5.5-6.5€	6.5-7.5€	7.5€ ou +	
Collectif	50 178	124 861	103 543	30 414	14 627	<b>323 623</b>
Etudiant		1	91	22	559	<b>673</b>
Individuel	28 985	61 517	75 458	20 438	5 207	<b>191 605</b>
Ensemble logts	79 163	186 379	179 092	50 874	20 393	<b>515 901</b>
Parc conventionné	77 645	184 871	176 931	48 650	15 918	<b>504 015</b>
Parc en ZUS	38 454	80 537	50 400	12 221	2 840	<b>184 452</b>

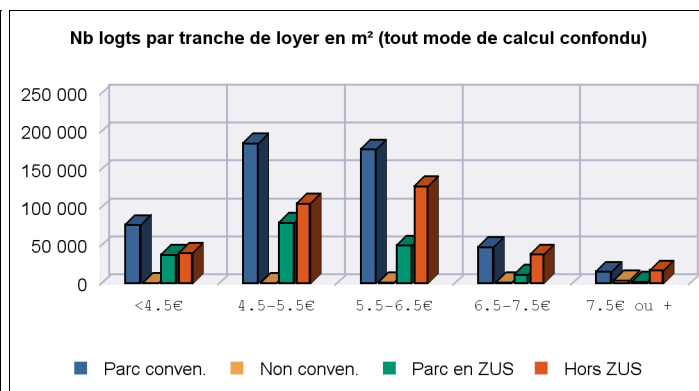
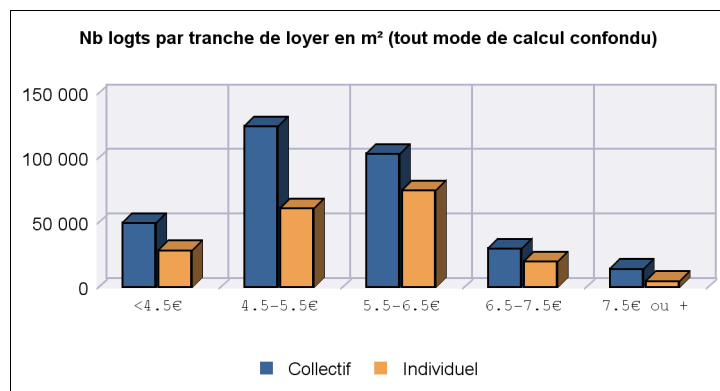
\* Parc de référence : logements dont le loyer et la surface habitable renseignés quel que soit le mode de calcul des loyers

Loyer quittancé en mode de surface utile	Nb de logements dont le loyer moyen au m <sup>2</sup> est **					Total	
	<5€	5-5.5€	5.5-6€	6-6.5€	6.5-7€		7€ ou +
Collectif	22 664	14 705	21 496	12 759	4 566	9 570	<b>85 760</b>
Etudiant				81	1	339	<b>421</b>
Individuel	32 731	20 039	24 915	12 697	2 467	4 425	<b>97 274</b>
Ensemble logts	55 395	34 744	46 411	25 537	7 034	14 334	<b>183 455</b>
Parc conventionné	54 861	34 259	45 997	25 045	6 454	10 999	<b>177 615</b>
Parc en ZUS	22 711	11 227	10 739	5 214	1 125	1 613	<b>52 629</b>

\*\* Parc de référence : logements dont le loyer et la surface sont renseignés et calculés selon la surface utile

Loyer quittancé en mode de surface corrigée	Nb de logements dont le loyer moyen au m <sup>2</sup> est ***					Total
	<2.6€	2.6-2.9€	2.9-3.2€	3.2-3.5€	3.5€ ou +	
Collectif	13 231	59 178	65 477	30 351	60 044	<b>228 281</b>
Etudiant	2	5	2	4	238	<b>251</b>
Individuel	3 339	13 398	20 475	8 005	45 176	<b>90 393</b>
Ensemble logts	16 572	72 581	85 954	38 360	105 458	<b>318 925</b>
Parc conventionné	16 201	72 025	85 465	38 172	103 166	<b>315 029</b>
Parc en ZUS	9 159	40 425	40 665	16 299	23 154	<b>129 702</b>

\*\*\* Parc de référence : logements dont le loyer et la surface sont renseignés et calculés selon la surface corrigée



## Sources et définitions

### Description de la fiche territoriale

Dans une ou plusieurs zones et pour une année donnée le nombre de logements du parc selon leur type, selon le parc (conventionné ou ZUS) et le nombre total de logements sont ventilés par tranche de loyer au m<sup>2</sup> pour les types de calcul de loyer suivant :

- loyer par m<sup>2</sup> (tout mode de calcul)
- loyer quittancé en mode de surface utile
- loyer quittancé en mode de surface corrigée

Le loyer moyen est indiqué par type, par parc et pour le total et est comparé à une zone de référence.

Deux histogrammes illustrent le nombre de logements par tranche de loyer par m<sup>2</sup> (tout mode de calcul) selon le type de logement et le loyer moyen par m<sup>2</sup> (tout mode de calcul) selon le parc.

### Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux

Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux a été créé au 1er janvier 2011 en lieu et place de l'enquête sur le parc locatif social (EPLS) réalisée entre 1987 et 2010 par le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) auprès des bailleurs sociaux.

Il a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs de ces bailleurs sociaux au 1er janvier d'une année (nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement). Il est alimenté par les informations transmises par les bailleurs sociaux.

Le répertoire ne couvre pas les logements-foyers de personnes âgées, de personnes handicapées, de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants, ni les résidences sociales.

### Remarque sur les différences de champ entre RPLS 2011 et RPLS 2012 :

Les bailleurs de moins de 1 000 logements au 1er janvier 2010 ont répondu pour la première fois en 2012. Ces 200 organismes représentent à peu près 1,4% de l'ensemble du parc. Il n'y a pas eu de traitement de la non-réponse sur les données RPLS 2011.

### Définitions des termes

<b>Nombre total de logement surface et loyer renseignés, calcul du loyer en surface habitable</b>	Nombre de logements occupés avec contrat de location dont le mode d'évaluation de la surface pour le calcul du loyer est surface habitable et dont le loyer est renseigné
<b>Nombre total de logement surface et loyer renseignés, calcul du loyer en surface utile</b>	Nombre de logements occupés avec contrat de location dont le mode d'évaluation de la surface pour le calcul du loyer est surface utile
<b>Nombre total de logement surface et loyer renseignés, calcul du loyer en surface corrigée</b>	Nombre de logements occupés avec contrat de location dont le mode d'évaluation de la surface pour le calcul du loyer est surface corrigée
<b>Tranches de loyer par m<sup>2</sup> (tout mode de calcul)</b>	Montant du loyer par m <sup>2</sup> de surface habitable, quel que soit le type de surface utilisé pour le calcul du loyer
<b>Loyer quittancé en mode de surface utile</b>	Loyer dont le type de surface utilisé pour le calcul est la surface utile.
<b>Loyer quittancé en mode de surface corrigée</b>	Loyer dont le type de surface utilisé pour le calcul est la surface corrigée.
<b>Conventionnement</b>	Indique si le logement est conventionné ou non
<b>Zus</b>	Indique si le logement est en Zus